

LEGENDE

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

	LOT / ILOT		surface du lot / de l'îlot [ares]	
surface d'emprise au sol [m²]	min.	max.	min.	max.
surface du scellement du sol [m²]	max.		min.	max.
type de toiture			min.	max.
	max.	min.	max.	
type, disposition et nombre des constructions			hauteur des constructions [m]	

Délimitation du PAP et des zones du PAG

	délimitation du PAP
	délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

	terrain existant
	terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III, ...	nombre de niveaux pleins
+1,2,...R	nombre d'étages en retrait
+1,2,...C	nombre de niveaux sous combles
+1,2,...S	nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

hc-x	hauteur à la corniche de x mètres
ha-x	hauteur à l'acrotère de x mètres
hf-x	hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

x-mi	x maisons isolées
x-mj	x maisons jumelées
x-mb	x maisons en bande

Types et nombres de logements

x-u	x logements de type unifamilial
x-b	x logements de type bifamilial
x-c	x logements de type collectif

Formes de toiture

tp	toiture plate
tx (y%-z%)	toiture à x versants, degré d'inclinaison
	orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

	alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
	limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
	alignement obligatoire pour dépendances
	limites de surfaces constructibles pour dépendances
	limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
	limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

	lot X	lot projeté
		îlot projeté
		terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

	min x%	pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
	x% y%	pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
	x%	pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

	EVp	espace vert privé
	EVp	espace vert public
	ADJ	aire de jeux ouverte au public
		espace extérieur pouvant être scellé
		voie de circulation motorisée
	P	espace pouvant être dédié au stationnement
		chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
		voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

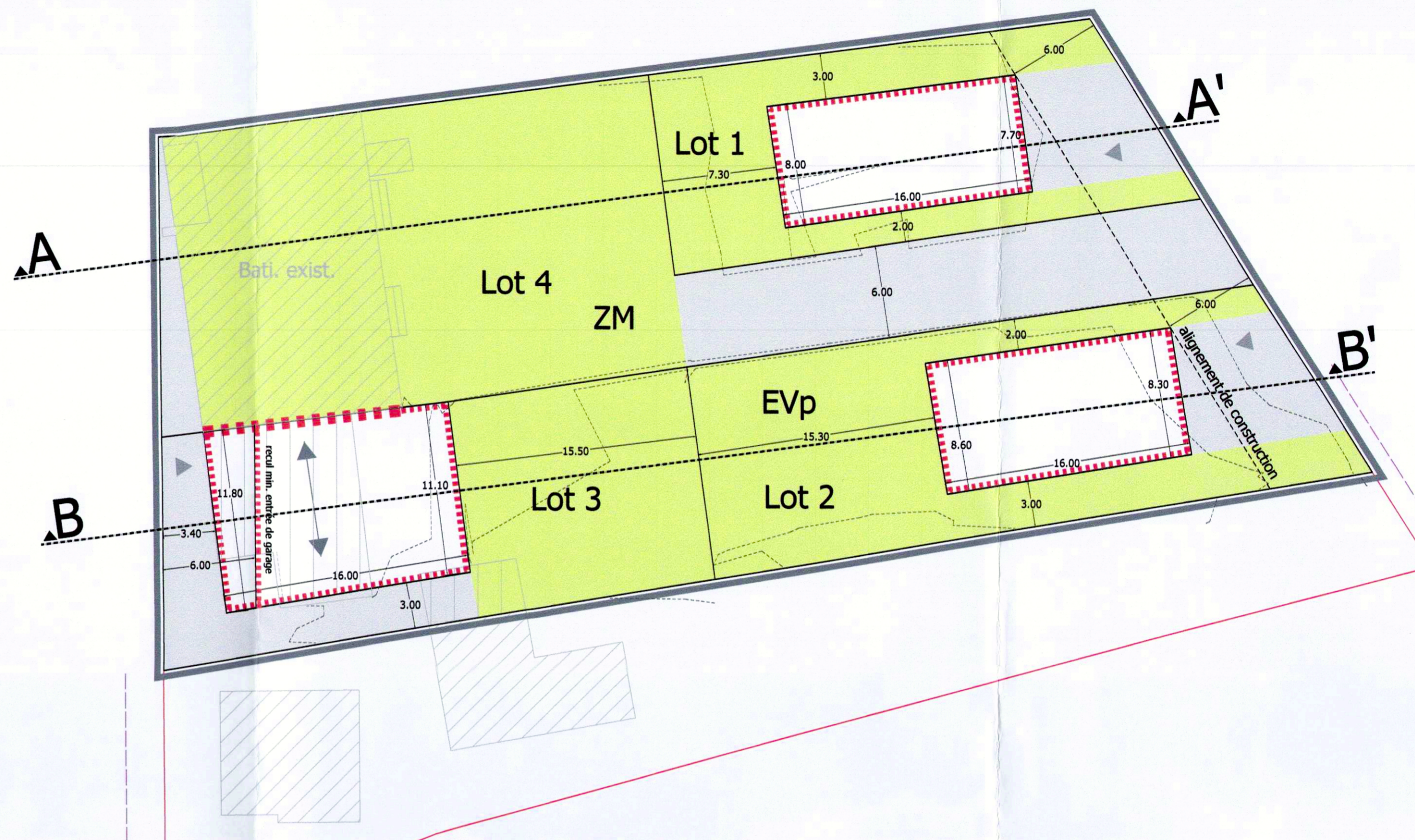
	arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
	haie projetée / haie à conserver
	muret projeté / muret à conserver

Servitudes

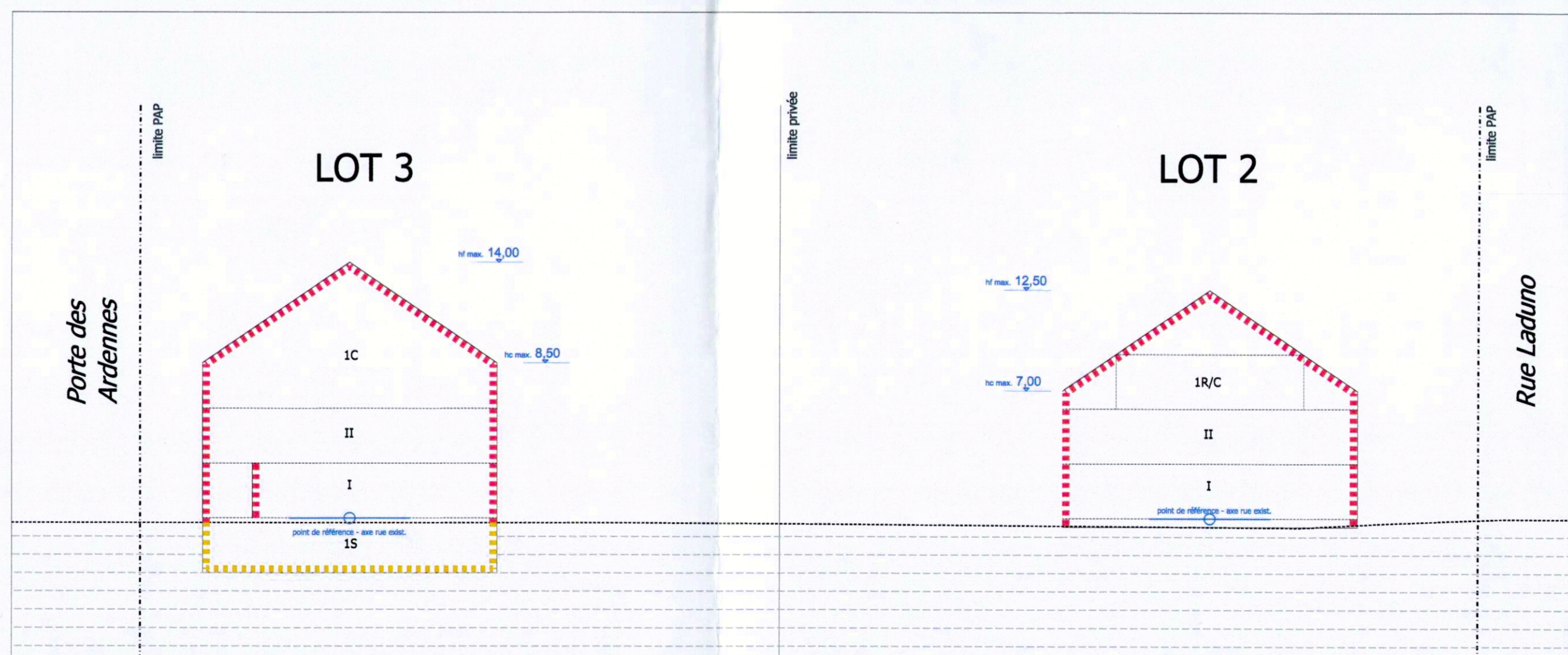
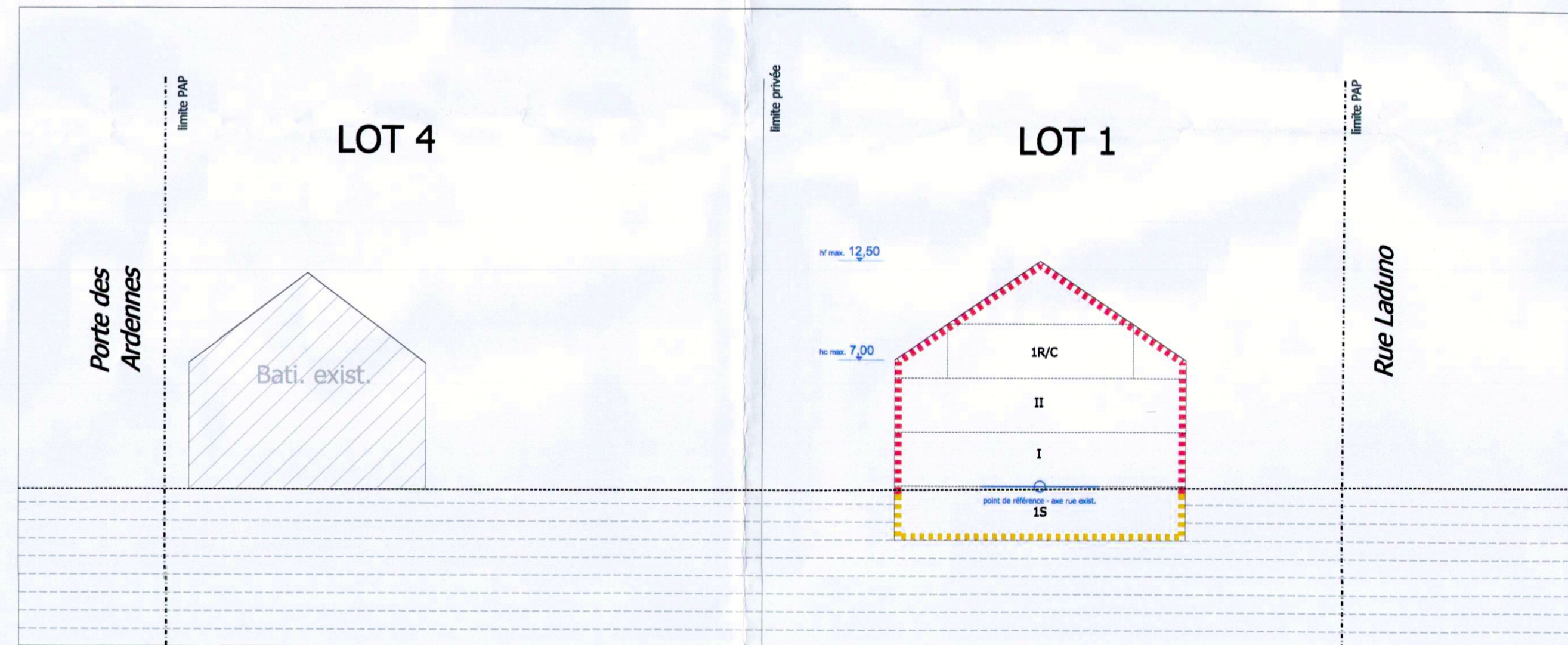
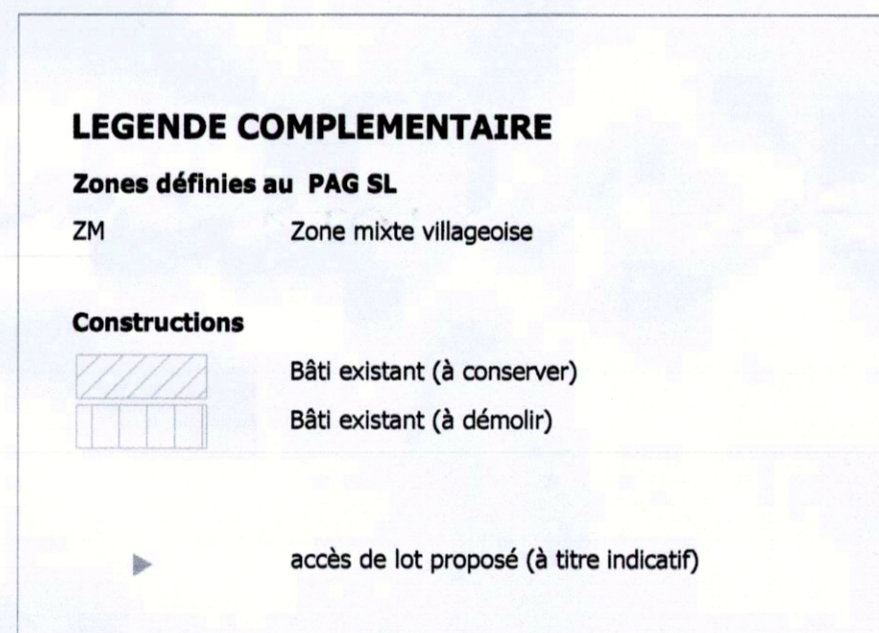
	servitude de type urbanistique
	servitude écologique
	servitude de passage
	élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

	rétenion à ciel ouvert pour eaux pluviales
	canalisation pour eaux pluviales
	canalisation pour eaux usées
	fossé ouvert pour eaux pluviales



Référence: 3809/PAP/SLC
 Le présent document appartient à ma décision
 du: 03/06/2019
 La Ministre de l'Intérieur
 Taina Böfferdig



	Commune d'Erpeldange-sur-Sûre			
	Modification ponctuelle du Projet d'aménagement particulier			Projet N° 18054
Erpeldange "Rue Porte des Ardennes"		Echelle	1/250	
		Date	30/04/2019	
		H. Jochem		
		M. Mersch		
Plan N°	Ind	1		
		pour le compte de: Administration communale d'Erpeldange-sur-Sûre 21, Porte des Ardennes L-9145 Erpeldange-sur-Sûre		
Date	Ind	Modifié par	Vérfié par	Modification